

# LE FAMILISTÈRE DE GUISE

ACCUEIL DÉCOUVRIR RESSOURCES LES COLLECTIONS LE CONSEIL DE GÉRANCE DE L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE DU CAPITAL ET DU TRAVAIL SOUS LA PRÉSIDENTE DE JEAN-BAPTISTE ANDRÉ GODIN



## LE CONSEIL DE GÉRANCE DE L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE DU CAPITAL ET DU TRAVAIL SOUS LA PRÉSIDENTE DE JEAN-BAPTISTE ANDRÉ GODIN

Le conseil de gérance de l'Association coopérative du capital et du travail. Photographie anonyme, 1885. Collection Familistère de Guise (inv. n° 1976-1-360). Crédit photographique : Familistère de Guise, 2018.

<b>Photographe :</b>	anonyme
<b>Lieu :</b>	Guise
<b>Date :</b>	1885
<b>Technique :</b>	épreuve photographique sur papier albuminé
<b>Mesures :</b>	H. 13 x 21,4 cm
<b>Domaine :</b>	photographie
<b>Acquisition :</b>	fonds ancien du musée municipal de Guise, transféré en 2006.
<b>Inventaire n° :</b>	1976-1-360
<b>Notice :</b>	



Le conseil de gérance de l'Association coopérative du capital et du travail (verso). Photographie anonyme, 1885. Collection Familistère de Guise (inv. n° 1976-1-360). Crédit photographique : Familistère de Guise, 2018.

L'Association coopérative du capital et du travail, fondée par Jean-Baptiste André Godin en 1880, est, suivant le chapitre 1 de ses statuts « administrée par un gérant assisté d'un conseil de gérance ». Présidé par l'administrateur-gérant, le conseil de gérance comprend trois associés élus par l'assemblée générale des associés, l'économiste, directeur des services du Familistère, et les chefs de services de la manufacture : le directeur commercial, le directeur de la fabrication, le directeur du matériel, le directeur des modèles et le directeur de la comptabilité. Le conseil est le principal organe de décision de l'Association. Il se réunit tous les mois et délivre des avis sur toutes les questions sociales ou industrielles relatives au Familistère et à ses usines.

En 1885, le conseil de gérance de l'Association coopérative du capital et du travail réunit, autour de Godin, administrateur-gérant et fondateur, de gauche à droite : Antoine Pernin, directeur du matériel et des constructions, Henri Donneaud, directeur commercial, Marie Moret, secrétaire du conseil, François Bernardot, directeur des approvisionnements, Jules Allizard, comptable,

# LE FAMILISTÈRE DE GUISE

---

Jules Sekutowicz, directeur des modèles, Antoine Piponnier, directeur de la comptabilité, Marie Allart, employée à la mercerie du Familistère, Aimé Quent, surveillant d'ajustage, François Dequenne, directeur de la fabrication. Jules Allizard, Marie Allart et Aimé Quent sont les conseillers associés, élus pour un mandat de trois ans.

La prise de vue est réalisée dans le jardin d'agrément du Familistère. Elle est datée de 1885 dans le catalogue manuscrit du musée de la Société du Familistère de Guise. La date est compatible avec les informations dont on dispose sur l'Association : Jules Allizard est élu conseiller de gérance le 5 octobre 1884, tandis que le mandat de Marie Allart, qui n'est pas réélue, expire le 4 octobre 1885.

Sources et bibliographie :

Guise, archives du Familistère de Guise : catalogue manuscrit du musée de la Société du Familistère de Guise, sans date, fol. 129, n° 4398.

Godin (Jean-Baptiste André), *Mutualité sociale et association du capital et du travail ou Extinction du paupérisme par la consécration du droit naturel des faibles au nécessaire et du droit des travailleurs à participer aux bénéfices de la production*, Paris, Guillaumin & C<sup>ie</sup> et Auguste Ghio, 1880, p. 128-142.

*Le Devoir*, t. VIII, 19 octobre 1884, p. 658-665 ; *Le Devoir*, t. IX, 11 octobre 1885, p. 624-634.

## Mots-clés :

Moret (Marie) ; portrait ; Godin (Jean-Baptiste André) ; Quent (Aimé) ; jardin ; Piponnier (Antoine) ; Pernin (Antoine) ; Donneaud (Henri) ; Bernardot (François) ; Allizard ou Alizart (Jules) ; Sekutowicz (Jules) ; Allart (Marie) ; Dequenne (François) ; table

## Œuvres en rapport :



Le conseil de gérance de l'Association coopérative du capital et du travail sous la présidence de François Dequenne

# LE FAMILISTÈRE DE GUISE

---



Le conseil de gérance de l'Association coopérative du capital et du travail dans le jardin d'agrément du Familistère

Notice créée le 20/09/2018. Dernière modification le 15/11/2018.